



ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
La Rose des Vents- Route de port Kennet – 44420 PIRIAC SUR MER

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Le 25 mai 2018

Présents :

Pierrick Jaouen
Michel Huchet
Gaëlle Malécot-Tamborini
Pierre Chénot
Anne Queffélec
Chantal Dofonnou

Excusés

Eléonore Kurtz
Denis Moinet

Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration à 18H30.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

0- Accueil de Chantal Dofonnou

1- Point sur l'activité du centre (présenté par le Directeur)

- Remplissage à venir (classes et colonies)
- Développement / Suivi des missions des stagiaires en BTS Tourisme (Handicap / Séminaires d'entreprises / Groupes associatifs)
- Projet d'aménagement des bâtiments jaune et capitainerie
- Relations extérieures et partenariats dont pilotage de séjours hors Piriac

2- Point financier

3- Point sur la démarche de travail relative au rôle du CA : calendrier, objectifs et modalités de travail

4- Point agenda

0- Accueil de Chantal Dofonnou

Chantal exprime ses motivations pour intégrer le CA. Elle souligne particulièrement son attachement aux valeurs de l'ASPA, d'autant plus qu'elles sont rares.

La candidature de Chantal sera par conséquent soumise à l'approbation des membres actifs lors de la prochaine AG. Dans l'attente Chantal assistera au CA sans disposer de pouvoir lors des votes.

1- Approbation des comptes-rendus du CA du 5 avril 2018

Le compte-rendu a été approuvé et publié sur le site de l'ASPA.
Vote du CR du CA à l'unanimité.

2- Point sur l'activité du centre (présenté par le Directeur)

- Remplissage à venir (classes de mer et colonies)

Si la période de printemps n'a pas été très satisfaisante, le nombre global de nuitées sur l'ensemble de l'année est supérieur de 300 nuitées à celui de 2017.

En effet sur le mois de septembre de nombreuses écoles seront présentes, parmi lesquelles des groupes importants issus de la Mayenne. L'arrêt des TAP a conduit les maires à réinvestir dans les séjours.

S'agissant des groupes EOLE (organisateur de colonies accueilli en juillet et août au centre) : ils avaient prévu quatre séjours mais ne pourront assurer que deux séjours du fait d'un faible niveau d'inscription. Ces annulations représenteront une baisse de 25 000 € de chiffre d'affaires.

Faut-il maintenir un partenariat exclusif avec EOLE sur l'ensemble de la période estivale? D'autres opérateurs sont intéressés.

Le nombre d'inscriptions au 25 mai est très faible et ce particulièrement au mois de juillet. L'UFCV ne parvient pas non plus à vendre ses places.

Il s'agira donc d'ici à l'été 2019 de trouver d'autres prestataires en charge de vendre les séjours : secours populaire, catholique, comités d'entreprise.

Des plaquettes seront transmises aux membres actifs pour les transmettre au plus grand nombre.

Les camps équitation sont quant à eux plutôt bien remplis à l'exception de la semaine du 18 au 25 août.

- Développement / Suivi des missions des stagiaires en BTS Tourisme (Handicap / Séminaires d'entreprises / Groupes associatifs)

2 stagiaires sont en poste actuellement.

Sont présents également 3 jeunes en BTS tourisme du lycée de la Baule, leurs missions s'articulent autour de trois thèmes : l'enfant en situation de handicap, les séminaires d'entreprises et les groupes associatifs.

De leurs travaux ont émergé quelques idées :

-faire une soirée réservée aux fournisseurs,

- quelques associations sportives (combat, yoga, fitness....) recherchant des lieux pour faire des stages pourraient être intéressées par le centre,
- identifier clairement les demandes en matière de handicap.

- Projet d'aménagement des bâtiments jaune et capitainerie

Le projet de réaménagement des locaux est en cours de réflexion.

- Relations extérieures et partenariats dont pilotage de séjours hors Piriac

Des enseignants demandent régulièrement si l'Association propose autre chose que les colonies et les classes de mer. Il serait donc opportun de créer un partenariat avec des associations proposant des offres différentes des nôtres (ex montagnes...) via une plate-forme regroupant ces structures.

Lors de la fête de la nature de nombreux Piriacais ont émis le souhait de pouvoir amener à la journée leurs enfants. L'accueil en format centre aéré est cependant trop peu rentable. L'ASPA pourrait cependant proposer à la municipalité un certain nombre de places couvertes financièrement par la mairie de Piriac.

On pourrait également mettre en place un club nature accessible aux jeunes en journée.

Il a été convenu avec l'UFCV lors des dernières réunions de positionner des stages BAFA lors des vacances de la Toussaint. L'UFCV recherche par ailleurs des points de chute sur la côte pour installer les toiles de tente des mini-camps l'été.

Pierre a échangé avec un habitant de Piriac, spécialiste des handicaps. Il serait intéressant de l'intégrer dans nos projets en tant que personne ressource.

L'UNAT porte des projets de valorisation des colonies, Pierre a fait connaître les prétentions de l'ASPA sur ce sujet afin de nous positionner au mieux.

Il est très compliqué d'obtenir un RDV avec la DDEC. Il faut sans doute multiplier à défaut les contacts via les enseignants.

· Point RH :

Rupture conventionnelle de l'agent en accident de travail. L'arrêt de travail suspend le contrat en cours (CDD de trois ans sans rupture possible). Le contrat court encore deux ans. Pierre proposera donc à l'agent une rencontre pour connaître ses intentions futures et organiser au mieux le travail.

Les salariés ont fait état de leur souhait de se former notamment à l'occasion des entretiens professionnels.

2- Point financier et travaux

La trésorerie s'élève au 24 mai à 152 075 €.

Un contrôle URSSAF est programmé fin mai.

Un RDV avec le Conseil Régional (Monsieur le vice-président) est programmé le 7 juin.

Point sur les travaux :

La plate-forme béton pour installer la table de ping-pong, la rampe pour rejoindre le restaurant ainsi

qu'un accès handicapé dans le bâtiment vert, l'acquisition de 2 barbecues ont été réalisés.

L'ensemble des contrôles réglementaires ont été réalisés.

Les travaux à réaliser particulièrement dans la cuisine suite aux contrôles seront réalisés.

3- Point sur la démarche de travail relative au rôle du CA : calendrier, objectifs et modalités de travail

Lors du prochain CA sera menée une réflexion pour définir le rôle du CA.

Par ailleurs, sera organisé un temps d'échange collectif relatif à la vie associative lors du WE du 8/09 ou du 20/10. Son pilotage et son format sont à définir d'ici là.

Il serait par ailleurs pertinent de réfléchir avec les jeunes de l'ASPA à ce que pourrait être notre association dans 10 ans.

4- Calendrier (dates CA, événements 2018)

le 7/09 : forum des associations – de 15H30 à 19H puis soirée fournisseurs.

le 8/09 : CA à Piriac sur mer – 9H30

le 20/10 : WE Halloween

le 8/12 : CA à Piriac sur mer – 9H30 puis soirée associative.

Prochaine AG : samedi 2 mars 2019

Signature du PrésidentSignature de la secrétaire